



# Règlement intérieur



*"Découvrez l'art du sport aérien avec force et grâce"*

## AVANT CHAQUE SÉANCE

Arrivé 10 minutes avant le début de la séance

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### ARTICLE 1 : CONDITIONS D'ACCÈS

1. L'ACCÈS AUX COURS EST RÉSERVÉ AUX MEMBRES INSCRITS SUR LE PLANNING :  
[HTTPS://ATHOMEPOLESTUDIO.SIMPLYBOOK.IT/V2/](https://athomepolestudio.simplybook.it/v2/)
2. LES COURS SONT OUVERTS À TOUTES ET TOUS, DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES. LES INSCRIPTIONS SE FONT À L'AVANCE SUR LE SITE SIMPLYBOOK.IT, SELON LA DISPONIBILITÉ.
3. POUR CHAQUE DISCIPLINE (POLE DANCE, HAMAC AÉRIEN, DANSE À THÈMES, CERCEAU AÉRIEN), DES NIVEAUX D'EXPÉRIENCE SERONT DÉFINIS (DÉBUTANT, INTERMÉDIAIRE, AVANCÉ). CHAQUE PARTICIPANT DOIT S'ASSURER QU'IL EST INSCRIT AU NIVEAU CORRESPONDANT À SES CAPACITÉS.

### ARTICLE 2 : HYGIÈNE ET TENUE

1. TENUE APPROPRIÉE : POUR LES COURS DE POLE DANCE, HAMAC AÉRIEN ET CERCEAU AÉRIEN, IL EST CONSEILLÉ DE PORTER DES VÊTEMENTS AJUSTÉS ET CONFORTABLES. IL EST IMPÉRATIF DE NE PAS UTILISER DE CRÈME, D'HUILE OU DE LOTIONS AVANT LE COURS. CELA PEUT RENDRE LA BARRE, LE HAMAC OU LE CERCEAU GLISSANTS ET DANGEREUX.
2. PIEDS : POUR LA POLE DANCE ET LE CERCEAU AÉRIEN, IL EST CONSEILLÉ DE PRATIQUER PIEDS NUS OU AVEC DES CHAUSSETTES ANTIDÉRAPANTES.

### ARTICLE 3 : SÉCURITÉ

1. ÉCHAUFFEMENT : IL EST IMPÉRATIF DE SUIVRE L'ÉCHAUFFEMENT RECOMMANDÉ AVANT CHAQUE COURS. CELA PERMET DE PRÉPARER LE CORPS ET D'ÉVITER LES BLESSURES.
2. RESPECT DES CONSIGNES : LES CONSIGNES DONNÉES PAR LE PROFESSEUR DOIVENT ÊTRE SUIVIES SCRUPULEUSEMENT POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES PARTICIPANTS.
3. UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS :
  - LES ÉQUIPEMENTS (BARRES, HAMACS, CERCEAUX) SONT VÉRIFIÉS RÉGULIÈREMENT PAR L'ÉQUIPE. EN CAS DE DÉTECTION D'UN DÉFAUT, IL EST STRICTEMENT INTERDIT D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT.
  - CHAQUE PARTICIPANT DOIT VÉRIFIER SON MATÉRIEL AVANT UTILISATION ET SIGNALER TOUTE ANOMALIE À L'INSTRUCTEUR.
4. INTERDICTION DE L'ALCOOL ET DES DROGUES : LA CONSOMMATION D'ALCOOL OU DE SUBSTANCES ILLÉGALES EST INTERDITE DANS LES LOCAUX, AVANT OU PENDANT LES COURS. LA PRATIQUE DES DISCIPLINES AÉRIENNES DEMANDE UNE CONCENTRATION TOTALE ET UNE VIGILANCE SANS FAILLE.

### ARTICLE 4 : RESPECT DES AUTRES

1. COMPORTEMENT RESPECTUEUX : CHAQUE PARTICIPANT DOIT ADOPTER UN COMPORTEMENT RESPECTUEUX ET COURTOIS ENVERS LES AUTRES. TOUT COMPORTEMENT INAPPROPRIÉ, AGRESSIF OU PERTURBATEUR POURRA ENTRAÎNER L'EXCLUSION DU COURS.
2. BRUIT : AFIN DE RESPECTER L'AMBIANCE DE CONCENTRATION ET DE PRATIQUE, LE BRUIT DOIT ÊTRE RÉDUIT AU MINIMUM PENDANT LES COURS. LES DISCUSSIONS DOIVENT ÊTRE LIMITÉES AUX ÉCHANGES NÉCESSAIRES AVEC L'INSTRUCTEUR.
3. PHOTOGRAPHIES ET VIDÉOS :
  - LES PRISES DE PHOTOS OU VIDÉOS NE SONT AUTORISÉES QU'AVEC L'ACCORD PRÉALABLE DE L'INSTRUCTEUR ET DES AUTRES PARTICIPANTS. IL EST ESSENTIEL DE RESPECTER LA VIE PRIVÉE DE CHACUN.
  - L'ENREGISTREMENT DES COURS EST INTERDIT SANS PERMISSION, SAUF DANS LE CADRE D'UN PROJET COLLECTIF VALIDÉ PAR L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE.

## **ARTICLE 5 : ASSURANCES ET RESPONSABILITÉS**

1. ASSURANCE : CHAQUE PARTICIPANT DOIT ÊTRE COUVERT PAR UNE ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PERSONNELLE. IL EST RECOMMANDÉ DE VÉRIFIER LA VALIDITÉ DE CETTE ASSURANCE AU DÉBUT DE L'ADHÉSION.
2. RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE : LA DIRECTION ET LES PROFESSEURS NE SAURAIENT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DES BLESSURES RÉSULTANT D'UNE MAUVAISE PRATIQUE, D'UN MANQUEMENT AUX CONSIGNES DE SÉCURITÉ, OU D'UN COMPORTEMENT INAPPROPRIÉ DE LA PART DES PARTICIPANTS.

## **ARTICLE 6 : ANNULATION ET RETARDS**

1. ANNULATION DES COURS : EN CAS D'ANNULATION D'UN COURS PAR L'ÉCOLE (INDISPONIBILITÉ DE L'INSTRUCTEUR, ETC.), LE COURS SERA REPROGRAMMÉ ET LES CARTES DE COURS EN VALIDITÉ REPOUSSÉES SI BESOIN.
2. RETARDS : LES PARTICIPANTS DOIVENT ARRIVER À L'HEURE AFIN DE POUVOIR PROFITER PLEINEMENT DE LA SÉANCE. LES RETARDS DE PLUS DE 15 MINUTES PEUVENT ENTRAÎNER L'IMPOSSIBILITÉ DE REJOINDRE LA SÉANCE POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ.
3. ANNULATION DES PARTICIPANTS : VOUS POUVEZ ANNULER LA SÉANCE 12 HEURES AVANT VIA L'APPLICATION DE RÉSERVATION. PASSER CE DÉLAI PRENDRE CONTACT AVEC LA PROFESSEURE, EN CAS DE NON-RESPECT UN COURS SERA FACTURÉ.

## **ARTICLE 7 : ENGAGEMENT ET RESPECT DES HORAIRES**

1. ENGAGEMENT À SUIVRE LES COURS : EN VOUS INSCRIVANT, VOUS VOUS ENGAGEZ À RESPECTER LES HORAIRES DES COURS ET À NE PAS MANQUER LES SESSIONS.
2. RESPECT DES HORAIRES DE DÉBUT ET DE FIN : LES PARTICIPANTS DOIVENT RESPECTER LES HORAIRES DE DÉBUT ET DE FIN DES COURS POUR NE PAS PERTURBER L'ORGANISATION DES SESSIONS SUIVANTES. LA SORTIE DU STUDIO DOIT SE FAIRE DANS LE CALME, EN LAISSANT L'ESPACE PROPRE.

## **ARTICLE 8 : MODIFICATION DU RÈGLEMENT**

L'ÉCOLE SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER CE RÈGLEMENT À TOUT MOMENT, EN FONCTION DES BESOINS DE L'ORGANISATION ET DE L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES. LES MEMBRES SERONT INFORMÉS DE CES CHANGEMENTS PAR AFFICHAGE SUR PLACE OU PAR EMAIL.

## **ARTICLE 9 : RÈGLEMENT DES COURS ET CARTES**

LE PAIEMENT SERA EFFECTUÉ AVANT LE COURS, ET LES CARTES SERONT ÉGALEMENT DÉBITÉES AVANT LE COURS. LES CARTES DE COURS SONT PERSONNELLES, NON ÉCHANGEABLES ET NE PEUVENT PAS ÊTRE REMBOURSÉES. LES CARTES SONT ACCEPTÉES POUR TOUS LES COURS ET TOUTES LES ACTIVITÉS DU STUDIO, À L'EXCEPTION DU WORKSHOP ET DE L'OPEN POLE.

## **CONTACT**

ADRESSE E-MAIL : [ATHOME.POLESTUDIO@GMAIL.COM](mailto:ATHOME.POLESTUDIO@GMAIL.COM)  
NUMERO DE TELEPHONE : 06 10 26 59 29